



NOMENCLATURE : 01.01

DECISION RELATIVE A LA REALISATION D'UNE MISSION DE CONTROLE VISANT A DETERMINER LA CAPACITE PORTANTE DU DERNIER PLANCHER HAUT DE L'HOTEL DE VILLE,

Le Maire de la Ville de LENS,
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant approbation des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2020-1029 du 25 mai 2020 modifié par l'arrêté n° 2022-1726 du 30 juin 2022 portant délégations à des Adjointes au Maire,

Vu le code de la commande publique, et en particulier son article R2122-8,

Considérant la nécessité de déterminer et de procéder à des contrôles sécuritaires sur la capacité portante des éléments de structure composant le dernier plancher haut de l'Hôtel de Ville, suite aux installations de divers matériels techniques et de téléphonie,

Vu les propositions financières reçues des sociétés SIXENCE ENGINEERING, MBA STRUCTURE SAS, GROUPE GINGER et GROUPE GCBTP répondant au besoin dûment recensé,

Décision n° 2022 - 275

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver la signature du contrat et du bon de commande relatifs à la réalisation d'une mission de contrôle avec la société SIXENCE ENGINEERING, dont le siège social se situe 22-24 rue Lavoisier – bâtiment A – 1^{er} étage – 92000 NANTERRE.

ARTICLE 2 : Le montant des prestations s'élève à 7 760 € HT.

ARTICLE 3 : Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Ville.

ARTICLE 4 : Les prestations seront exécutées courant deuxième semestre 2022 sous réserve des contraintes sanitaires et des aléas de chantier éventuels.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint – Hilaire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire, dans le même délai de deux mois. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant sa réponse. Au terme d'un délai de deux mois, le silence du Maire vaut rejet implicite. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 : Le Directeur Général des Services Techniques, le Directeur Général des Services et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville, le - 1 AOUT 2022

Pour Le Maire,
L'Adjoint Délégué,
Pierre MAZURE



Demandeur	SERVICE : SBO Laurent LEROY Tél : 03.21.69.09.06 Fax : 03.21.69.86.65 eMail:
-----------	--

29767

GINGEMBRE OLIVIERIMMEUBLE LE BRANIZE
RN 106 ROUFFIAC

48000 SAINT BAUZILE

Tél :
eMail : courrier@risqueterritoire.fr

Livraison	Centre Technique Administratif 17 Rue Lavoisier 62300 LENS
-----------	--

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : PHASE 1 ET 2

Ligne	Désignation	Quantité	Remise	Prix unitaire HT	Tx TVA	Montant TVA	Montant total TTC
1 1A	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE PHASE 1 : ORGANISATION DE CONDUITE DU PROJET ET RECEUIL DE DONNEES DISPONIBLES DELAI : 14 SEMAINES SELON OS	1.00		5 137.50	20.00	1 027.50	6 165.00
2 1A	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE PHASE 2 : ANALYSE DES DONNEES POUR CONDUIRE A UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET SCENARIO D'ACCIDENTS DELAI : 14 SEMAINES SELON OS	1.00		650.00	20.00	130.00	780.00

L'Ordonnateur ou son Délégué. JEROME BUSIGNIES 		Totaux	HT € 5 787.50 TVA € 1 157.50 TTC € 6 945.00
---	---	---------------	--

Veuillez établir une facture par bon de commande, accompagnée systématiquement d'un RIB

Et la déposer via le portail CHORUS PRO.

TRES IMPORTANT : REFERENCES A RAPPELER

- le code Service Chorus : **SBO** (obligatoire)
- le code SIRET du BUDGET PRINCIPAL : **21620498200013** (obligatoire)
- les n° de marché et de lot éventuellement concernés. Marché :SS22028 Lot :LU

Bon de commande visé par Services Techniques - Marion JISTA le 19-07-2022. Finances - C. DROBINSKI le 20-07-2022

N°	Engagement	Imputation (Gestionnaire Sous-Rubrique Nature Opération Service Antenne Libellé)			
1	ST22096701	EGM	12	617	SE CU ELUTRA VAUX ETUDES ET RECHERCHES
N°	Nomenclature (Code Type de dépense Objectif Libellé)				
A	V13.02 57	32	V130257 32	AUTRES ÉTUDES	



Ville de LENS

17 bis, pl. Jean Jaurès
62300 LENS

A l'attention de M. Eric Lagache

LAMBERSART, le 30/06/2022

OFFRE N° O22 13249 BEI

Désignation : **Capacité portante PH Hotel de ville**

N° Dossier : **D22 09122 BEI**

Interlocuteur : **M. Mahdi KHADRA**

I- Contexte et objet de la mission :

Cette offre fait suite à la demande de la ville de Lens. Elle concerne la réalisation des sondages et reconnaissances structurales pour déterminer la capacité portante du dernier plancher haut de l'hôtel de ville.

Notre prévisite en date du 21 juin 2022 a permis de prendre connaissance des lieux et d'identifier les éléments à investiguer ainsi que les contraintes du site.

II- Localisation de l'ouvrage

Le bâtiment est situé au 17 bis place Jean Jaurès à Lens.

SIXENSE Engineering

Campus de la Cessoie - Bât. A - 41, rue Simon Volland - 59130 LAMBERSART
Tél. : 03 20 55 35 08 - Fax : 03 20 39 77 35

SIEGE SOCIAL : 22-24 Rue Lavoisier - Bâtiment A - 1er ETAGE - 92000 NANTERRE
Tél. : 01 55 17 20 83

<http://www.sixense-group.com>

SAS au capital de 273 714 €uro - SIRET SIEGE : 39236704100200 - RCS : Nanterre - APE : 7112B





Figure 1. Vue aérienne du bâtiment.

III- Programme d'investigations

- Phase préparatoire :

Notre offre comprend la réalisation d'un dossier d'intervention comprenant à minima les documents suivants : ADR (Analyse de risques), PDP (Plan de prévention), un organigramme prévisionnel d'intervention, les supports techniques (plans, fiches d'essais, etc...).

- Inspection visuelle en sous face de plancher :

Le but de cette inspection est de localiser les poutres principales et secondaires. Cette inspection nécessite la dépose de quelques plaques de faux plafond et de l'isolant identifier lors de notre prévisite pour accéder aux éléments structurels.

Cette inspection permettra de :

- Relever les caractéristiques des éléments de structure accessibles, ainsi que leur position.
- Relever les éventuels désordres observés sur la structure du plancher haut du dernier niveau.
- Photographier les éventuels désordres et anomalies observées.
- Déterminer les sens de portée.
- Identifier le panneau de la dalle le plus défavorable.

- Reconnaissance de la dalle et du ferrailage :

Cette reconnaissance sera réalisée dans un premier temps à l'aide d'un géoradar complétée par des mesures à l'aide d'un ferroskan. Ces mesures permettront de :

- Détecter les armatures.
- Estimer l'enrobage et l'espacement des armatures.

SIXENSE Engineering

Campus de la Cessoie - Bât. A - 41, rue Simon Volland - 59130 LAMBERSART
Tél. : 03 20 55 35 08 - Fax : 03 20 39 77 35

SIEGE SOCIAL : 22-24 Rue Lavoisier - Bâtiment A - 1er ETAGE - 92000 NANTERRE
Tél. : 01 55 17 20 83

<http://www.sixense-group.com>

SAS au capital de 273 714 Euro - SIRET SIEGE : 39236704100200 - RCS : Nanterre - APE : 7112B



- Estimer le diamètre des armatures de la nappe inférieure.
- Vérifier l'homogénéité du ferrailage mis en place.
- Déterminer l'épaisseur de la dalle.

- **Identification des porteurs** : Des mesures à l'aide du géoradar seront réalisés pour identifier les murs porteurs et vérifier les plans disponibles dans le dossier de consultation.

- **Mesure de la résistance à la compression** : ces mesures seront réalisées in-situ à l'aide d'un scléromètre.

- **Réalisation des sondages destructifs** : le but de ces sondages est de mesurer le diamètre des armatures de la nappe inférieure ainsi que les armatures de chapeaux sur les appuis. Ces sondages seront réalisés sur le panneau de la dalle le plus défavorable.

Deux ouvertures locales dans l'étanchéité sont nécessaires à la réalisation de ces sondages.

- **Etablissement du schéma statique et plans de principe.**

- **Vérification de la capacité portante de la dalle** : à l'issue de l'étude, les charges surfaciques admissibles du plancher sur la base des reconnaissances effectuées seront identifiées. La vérification sera réalisée selon les règles du B.A.E.L 91 révisées 99 à l'ELS et l'ELU.

Il est à noter qu'aucun relevé des charges d'exploitations ne sera réalisé in-situ. Le calcul portera uniquement sur la capacité portante de la dalle indépendamment du poids des équipements mis en place.

La vérification portera uniquement sur la dalle supposée appuyée sur des poteaux ou des voiles. Aucun sondage, ni vérification sur les poutres ne sera réalisé dans le cadre de cette prestation.

Aussi, les charges seront données en kg/m². Des vérifications complémentaires seront nécessaires pour déterminer la capacité portante de la dalle sous l'effet des charges ponctuelles.

- **Rebouchage et reconstitution de l'étanchéité.**

Nota : l'ensemble des investigations seront menées depuis les endroits accessibles.

IV- Livrables

Le rapport contiendra :

- Une description des auscultations comprenant :
 - o La description des méthodes d'intervention et des moyens mis en œuvre.
 - o L'exploitation des résultats de diagnostic.
- Les éventuels aléas pouvant impacter les résultats des investigations ;
- Les caractéristiques de la dalle et le plan de ferrailage d'une zone courante du panneau le plus défavorable et des armatures de chapeaux.
- Les hypothèses de calcul.
- La note de calcul de la capacité portante.
- Une annexe photographique illustrant les investigations in-situ.

SIXENSE Engineering

Campus de la Cessoie - Bât. A - 41, rue Simon Volland - 59130 LAMBERSART
Tél. : 03 20 55 35 08 - Fax : 03 20 39 77 35

SIEGE SOCIAL : 22-24 Rue Lavoisier - Bâtiment A - 1er ETAGE - 92000 NANTERRE

Tél. : 01 55 17 20 83

<http://www.sixense-group.com>

SAS au capital de 273 714 € - SIRET SIEGE : 39236704100200 - RCS : Nanterre - APE : 7112B



V- DPGF de notre offre

N° de prix - Désignation	Unité	PU € HT	Quantité	Montant € HT
Préparation / ADR / PDP / Matériels	F	400,00	1	400,00
Interventions				
Inspection visuelle en sous face de planchers	F	515,00	1	515,00
Reconnaissance structurelle / mesures par scléromètre / Reconnaissance du ferailage / prise de cotes pour vérification des plans / Rebouchage et reconstitution de l'étanchéité	F	3 490,00	1	3 490,00
Reconnaissance structurelle et détection des porteurs par géoradar	F	515,00	1	515,00
Plans et localisation des désordres	F	500,00	1	500,00
Etude de portance	F	1 620,00	1	1 620,00
Rapport	F	720,00	1	720,00
		Total € HT		7 760,00
		TVA 20 %		1 552,00
		Total € TTC		9 312,00

VI- CONDITIONS PARTICULIERES DE NOTRE OFFRE

0) COVID-19 :

Les prix et délais proposés dans notre offre intègrent, en l'état, l'impact des préconisations et difficultés connues à ce jour pendant la durée d'application des mesures de protection contre la propagation du coronavirus Covid-19, mais n'intègrent pas un éventuel renforcement des mesures ni ses conséquences éventuelles.

- 1) A votre charge : **Repérage Amiante Avt Travaux** ; Remise de tout document du dossier d'ouvrage, Autorisations d'accès au site ; information des usagers ; libération des surfaces au sol préalablement aux investigations.
- 2) A notre charge : Analyse de risques (ou PPSPS ou mode opératoire) ; Procédure COVID-19 ; Personnel habilité ; Matériel ;
- 3) Délais :
 - Préparation d'intervention : 2 semaines à compter de la commande
 - Intervention sur site : 2 jr
 - Remise de l'étude : 4 semaines après remise des données d'entrée
- 4) SIXENSE est titulaire d'une police d'assurance couvrant la responsabilité décennale et risques annexes des maîtres d'œuvre et ingénieurs conseils spécialisés auprès de AXA ;
- 5) SIXENSE est titulaire d'une police d'assurance couvrant la responsabilité civile des maîtres d'œuvre et ingénieurs conseils spécialisés auprès de AXA ;
- 6) Limitation de responsabilité : compte-tenu de la nature de la prestation de SIXENSE et de l'ouvrage sur lequel elle portera, il est convenu ce qui suit :
L'exploitant ou le Maître d'ouvrage s'interdit de réclamer une somme supérieure à 500 000 €uros pour l'indemnisation de l'ensemble des dommages indirects subis en raison d'une exécution défectueuse de la mission confiée à SIXENSE. Par dommages indirects, on entend notamment les pertes d'exploitation et de chiffre d'affaires.

SIXENSE Engineering

Campus de la Cessoie - Bât. A - 41, rue Simon Volland - 59130 LAMBERSART
Tél : 03 20 55 35 08 - Fax : 03 20 39 77 35

SIEGE SOCIAL : 22-24 Rue Lavoisier - Bâtiment A - 1er ETAGE - 92000 NANTERRE

Tél : 01 55 17 20 83

<http://www.sixense-group.com>

SAS au capital de 273 714 €uro - SIRET SIEGE : 39236704100200 - RCS : Nanterre - APE : 7112B

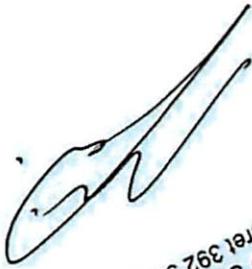


7) Durée de validité de l'offre : 90 jours.

8) Modalités de paiement : Virement à 45 jours à réception de facture.

Mahdi KHADRA

SIXENSE ENGINEERING - BEI NORD
Campus de la Cessole - Bât. A
41 rue Simon Voillant
59130 LAMBERSART
Tél. 03 20 55 35 08 - Fax 03 20 39 77 35
Siret 392 367 041 00168



Pierre MAZURE



Pour le Maire,
l'Adjoint Délégué

SIXENSE Engineering

Campus de la Cessole - Bât. A - 41, rue Simon Voillant - 59130 LAMBERSART
Tél.: 03 20 55 35 08 - Fax : 03 20 39 77 35

SIEGE SOCIAL : 22-24 Rue Lavoisier - Bâtiment A - 1er ETAGE - 92000 NANTERRE
Tél. : 01 55 17 20 83

<http://www.sixense-group.com>

SAS au capital de 273 714 euro - SIRET SIEGE : 39236704100200 - RCS : Nanterre - APE : 7112B



ACHAT PERTINENT

SYNTHESE DE L'ACTE D'ACHAT **Pour tout achat supérieur à 5 000 € HT**

OBJET DE L'ACHAT

Détermination de la portance du dernier plancher haut de l'hôtel de ville.

DIRECTION CONCERNEE

Direction Générale des Services Techniques.

MISE EN OEUVRE DE L'ACHAT

➤ **Sociétés consultées**

1. SIXENCE ENGINEERING à LAMBERSART
2. MBA STRUCTURE SAS – Ville
3. Groupe Ginger – Ville
4. Groupe GCBTP à NANTERRE

➤ **Date d'envoi des courriers, fax, mails de consultation** : Mail à l'ensemble des candidats le mardi 7 juin 2022

➤ **Date limite de réception des propositions** : 01 juillet 2022

➤ **Éléments de comparaison des propositions reçues**

- Descriptifs des phases de la mission
- Délais
- Prix

➤ **Propositions reçues**

Noms des sociétés	Montant TTC	Délais	Qualité technique
SIXENCE ENGINEERING	9 312,00 €	6,5 semaines	Le descriptif très détaillé et pertinent. Visite sur site avant transmission du devis + demande de documents d'exécution.
MBA STRUCTURE SAS	6 000,00 €	5 semaines	Le descriptif des interventions est sommaire. Pas de visite sur site et pas de demandes de documents d'exécution.
Groupe Ginger	Pas de réponse		
Groupe GCBTP	Mail du 07 juin 2022 indiquant que la société n'est pas en		

CONCLUSION

Il est proposé de retenir la société SIXENCE ENGINEERING , qui a présenté l'offre la plus pertinente.

Le programme de la mission est bien détaillé. De plus, le candidat indique un contenu exhaustif du rapport final en lien avec la demande.

L'agent en charge du dossier
techniques

Le Directeur Général des Services

Eric LAGACHE

Jérôme BUSIGNIES

En annexe : Documents à obtenir obligatoirement du candidat retenu

- Attestation de vigilance URSSAF (délivrée en ligne sur le site de l'URSSAF)
- Extrait K-Bis, datant de moins de 3 mois
- Liste nominative des travailleurs étrangers, précisant la nationalité, la date d'embauche et le type et le numéro de l'autorisation de travail

Document à conserver dans le dossier du service